

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BERNAY (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26270011500013

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Bernay

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CCAS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A1.01 - Opérations non ventilables	
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	
A1.908 - Fonction 8 - Transports	
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
A2.01 - Opérations non ventilables	
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	
A2.938 - Fonction 8 - Transports	
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	

Sans Objet	B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
Sans Objet	B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes
42	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
43	B3.1 - Etat des provisions constituées
Sans Objet	B3.2 - Etalement des provisions
Sans Objet	B4 - Etat des charges transférées
Sans Objet	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
Sans Objet	B6 - Prêts
Sans Objet	B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés
Sans Objet	B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus
Sans Objet	B7.3 - Etat des emprunts garantis
Sans Objet	B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis
Sans Objet	B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
Sans Objet	B7.6 - Etat des marchés de partenariat
Sans Objet	B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale
Sans Objet	B7.8 - Autres engagements donnés
Sans Objet	B7.9 - Autres engagements reçus
Sans Objet	B8.1.1 - Concours attribués à des tiers
Sans Objet	B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes
45	B9 - Etat du personnel
Sans Objet	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
Sans Objet	B11.1 - Liste des organismes de regroupement
Sans Objet	B11.2 - Liste des établissements publics créés
48	B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
Sans Objet	B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées
Sans Objet	B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties
Sans Objet	B13 - Opérations liées aux cessions
Sans Objet	B14 - Etat des travaux en régie
Sans Objet	B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement
Sans Objet	B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement
49	C1.1 - Equilibre budgétaire
51	C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses
52	C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes
Sans Objet	C2.1 - Situation des AP
Sans Objet	C2.2 - Situation des AB
54	C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature
58	C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction
D - Autres éléments d'information	
Sans Objet	D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe
Sans Objet	D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble
Sans Objet	D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement
Sans Objet	D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement
Sans Objet	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
Sans Objet	D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation
Sans Objet	D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine
Sans Objet	D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées
Sans Objet	D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties
Sans Objet	D4 - Gestion des fonds européens
Sans Objet	D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale
Sans Objet	D6 - Actions de formation des élus
Sans Objet	D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes
Sans Objet	D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement
Sans Objet	D9 - Identification des flux croisés
62	D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
Sans Objet	D11 - Décisions en matière de taux
Sans Objet	D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement
Sans Objet	D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
Sans Objet	D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
Sans Objet	D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
Sans Objet	D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse
Sans Objet	D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail
V - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.



Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	240 664,28	310 827,92	106 257,62	176 421,26
Investissement	0,00	4 079,79	30 573,06	34 652,85
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	240 664,28	306 748,13	75 684,56	141 768,41

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1	0,00
Investissement	I	III	B2	0,00
Fonctionnement	II	IV	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
I	EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES
C2	

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuel. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
I	EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
C3	

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL (III)		
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (réques) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL (IV)		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		
	Section de fonctionnement	A	240 664,28	G	306 748,13
	Section d'investissement	B	0,00	H	4 079,79

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	75 684,56
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	30 573,06
			(si déficit)		(si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	240 664,28	= G + H + I + J	417 085,54
--	-----------------	------------	-----------------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	240 664,28	= G + I + K	382 432,69
	Section d'investissement	= B + D + F	0,00	= H + J + L	34 652,85
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	240 664,28	= G + H + I + J + K + L	417 085,54

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	
II	EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT
B1	

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
-------	---------	---------	--------

018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	46,73
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	46,73
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		0,00	46,73
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	4 033,06
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	4 033,06
III		0,00	IV

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	
I + III	0,00
II + IV	4 079,79

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement	V	0,00	VI	30 573,06
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
I + III + V	0,00
II + IV + VI + VII	34 652,85
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	
34 652,85	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Saut 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1058.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	
II	EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT
B2	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	
TITRES EMIS	

OPERATIONS REELLES ET MIXTES	
MIXTES	
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	
I	
236 631,22	
TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	
II	
306 748,13	
01 Charges à caractère général (1)	
67 020,50	
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	
155 162,34	
73 Impôts et taxes (sauf 731)	
731 Fiscalité locale	
74 Dotations et participations (1)	
8 861,37	
75 Autres produits de gestion courante (1)	
0,00	
014 Atténuations de produits d'élus	
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	
0,00	
016 APA	
017 RSA / Régularisations de RMI	
231 044,21	
Total dépenses de gestion des services	
66 Charges financières	
570,46	
76 Produits financiers	
0,04	
77 Produits spécifiques (1)	
5 016,51	
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	
570,46	
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	
I	
236 631,22	
TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	
II	
306 748,13	

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)			
0,00			
043 Opérations ordre intérieur de la section			
0,00			
TOTAL RECETTES D'ORDRE			
IV			
0,00			

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	
I + III	240 664,28
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	
II + IV	306 748,13

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté			
V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	
VI	75 684,56		

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
I + III + V	240 664,28
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
II + IV + VI	382 432,69

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	
141 768,41	

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les comptes 66 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II - PRESENTATION GENERALE	
II	BALANCE GENERALE - DEPENSES
C1	

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00
--	--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	67 020,50		67 020,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	155 162,34		155 162,34
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	8 861,37	0,00	8 861,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	570,46	0,00	570,46
67	Charges spécifiques (9)	0,04	0,00	0,04
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 016,51	4 033,06	9 049,57
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		236 631,22	4 033,06	240 664,28

Pour information D 002 Résultat négatif reporté		0,00
---	--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE	
BALANCE GENERALE - RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement – Total		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	46,73	0,00
13	Subventions d'investissement (regues) (3)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	4 033,06
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00
39	Dépreciation des stocks et en-cours (4)		0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00
49	Dépreciation des comptes de tiers (4)		0,00
59	Dépreciation des comptes financiers (4)		0,00
TOTAL Réalisé		46,73	4 079,79

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	30 573,06
---	-----------

FONCTIONNEMENT			
Recettes de fonctionnement – Total		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
013	Atténuations de charges (8)	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00
70	Prod. serv. services, domaine, ventes diverses	30 000,00	
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00
72	Production immobilisée		0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	
74	Dotations et participations (8)	269 705,07	
75	Autres produits de gestion courante (8)	7 043,06	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00
TOTAL Réalisé		306 748,13	0,00
Pour information R002 Résultat positif reporté			75 684,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	40 808,06	0,00	0,00	40 808,06	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	15 235,00	4 079,79	0,00	11 155,21
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	46,73	0,00	-46,73
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	0,00	46,73	0,00	-46,73
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	9 000,00	46,73	0,00	8 953,27
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	6 235,00	4 033,06		2 201,94
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	6 235,00	4 033,06		2 201,94
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	30 573,06			
Total des recettes d'investissement cumulées	45 808,06	34 652,85	0,00	11 155,21

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	40 808,06	0,00	0,00	40 808,06	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	26 808,06	0,00	0,00	26 808,06	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandataées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		15 235,00	4 079,79	0,00	11 155,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établi. nationaux	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	46,73	0,00	-46,73
10222	FCTVA	0,00	46,73	0,00	-46,73
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	46,73	0,00	-46,73
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 000,00	46,73	0,00	8 953,27
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 235,00	4 033,06		2 201,94
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 366,00	3 366,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	177,00	176,07		0,93
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 686,00	485,14		2 200,86
28188	Autres immo. corporelles	6,00	5,85		0,15
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		6 235,00	4 033,06		2 201,94

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Saut 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	381 553,56	240 145,37	518,91	0,00	140 889,28	0,00	240 664,28
011	Charges à caractère général (3)	94 923,00	66 501,59	518,91	0,00	27 902,50	0,00	67 020,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	207 919,00	155 162,34	0,00	0,00	52 756,66	0,00	155 162,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	35 036,49	8 861,37	0,00	0,00	26 175,12	0,00	8 861,37
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		337 878,49	230 525,30	518,91	0,00	106 834,28	0,00	231 044,21
66	Charges financières	5 160,00	570,46	0,00	0,00	4 589,54		570,46
67	Charges spécifiques (3)	27 263,56	0,04	0,00	0,00	27 263,52		0,04
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 016,51	5 016,51			0,00		5 016,51
Total des dépenses financières		37 440,07	5 587,01	0,00	0,00	31 853,06		5 587,01
Total des dépenses réelles		375 318,56	236 112,31	518,91	0,00	138 687,34	0,00	236 631,22
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 235,00	4 033,06			2 201,94		4 033,06
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		6 235,00	4 033,06			2 201,94		4 033,06

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	381 553,56	240 145,37	518,91	0,00	140 889,28	0,00	240 664,28
--	------------	------------	--------	------	------------	------	------------

(1) Dépenses engagées non mandataées.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BERNAY - BUDGET PRINCIPAL CCAS - CA - 2024

- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		305 869,00	306 748,13	0,00	0,00	-879,13
013	Atténuations de charges (3)	30 500,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	30 000,00	0,00	0,00	-29 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	266 764,00	269 705,07	0,00	0,00	-2 941,07
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 605,00	7 043,06	0,00	0,00	561,94
Total des recettes de gestion des services		305 869,00	306 748,13	0,00	0,00	-879,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-b udgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		305 869,00	306 748,13	0,00	0,00	-879,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		75 684,56				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		381 553,56	382 432,69	0,00	0,00	-879,13

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	381 553,56	240 145,37	518,91	0,00	140 889,28	0,00	240 664,28
011	Charges à caractère général (4)	94 923,00	66 501,59	518,91	0,00	27 902,50	0,00	67 020,50
60623	Alimentation	1 200,00	954,59	149,35	0,00	96,06	0,00	1 103,94
60632	Fournitures de petit équipement	2 100,00	918,96	0,00	0,00	1 181,04	0,00	918,96
6064	Fournitures administratives	500,00	73,09	0,00	0,00	426,91	0,00	73,09
6068	Autres matières et fournitures	1 480,00	331,54	0,00	0,00	1 148,46	0,00	331,54
611	Contrats de prestations de services	4 200,00	3 915,35	369,56	0,00	-84,91	0,00	4 284,91
61358	Autres	1 560,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560,00
6156	Maintenance	4 460,00	4 105,70	0,00	0,00	354,30	0,00	4 105,70
6161	Multirisques	3 394,00	3 371,49	0,00	0,00	22,51	0,00	3 371,49
6182	Documentation générale et technique	684,00	285,00	0,00	0,00	399,00	0,00	285,00
6188	Autres frais divers	6 177,00	3 962,94	0,00	0,00	2 214,06	0,00	3 962,94
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 316,00	2 315,21	0,00	0,00	0,79	0,00	2 315,21
6232	Fêtes et cérémonies	11 640,00	10 487,77	0,00	0,00	1 152,23	0,00	10 487,77
6234	Réceptions	20 000,00	12 262,69	0,00	0,00	7 737,31	0,00	12 262,69
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	70,00	66,00	0,00	0,00	4,00	0,00	66,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	93,88	0,00	0,00	-93,88	0,00	93,88
627	Services bancaires et assimilés	350,00	310,00	0,00	0,00	40,00	0,00	310,00
6281	Concours divers (cotisations)	331,00	331,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	240,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	20 000,00	20 070,38	0,00	0,00	-70,38	0,00	20 070,38
6288	Autres services extérieurs	13 221,00	0,00	0,00	0,00	13 221,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	900,00	846,00	0,00	0,00	54,00	0,00	846,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	207 919,00	155 162,34	0,00	0,00	52 756,66		155 162,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	80,00	74,37	0,00	0,00	5,63		74,37
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	25,50	0,00	0,00	-25,50		25,50
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 300,00	1 407,64	0,00	0,00	-107,64		1 407,64
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	300,00	222,28	0,00	0,00	77,72		222,28
64111	Rémunération principale titulaires	118 848,00	87 248,62	0,00	0,00	31 599,38		87 248,62
64112	SFT, indemnité de résidence	3 600,00	2 035,20	0,00	0,00	1 564,80		2 035,20

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BERNAY - BUDGET PRINCIPAL CCAS - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64113	NBI	544,00	540,12	0,00	0,00	3,88		540,12
64118	Autres indemnités	11 000,00	13 767,76	0,00	0,00	-2 767,76		13 767,76
64131	Rémunérations	20 000,00	1 129,94	0,00	0,00	18 870,06		1 129,94
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 800,00	11 099,61	0,00	0,00	1 700,39		11 099,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 000,00	24 408,73	0,00	0,00	-2 408,73		24 408,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	147,66	0,00	0,00	1 852,34		147,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 397,00	11 396,63	0,00	0,00	0,37		11 396,63
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	790,00	0,00	0,00	1 210,00		790,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	50,00	191,50	0,00	0,00	-141,50		191,50
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	434,00	0,00	0,00	1 066,00		434,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	82,78	0,00	0,00	417,22		82,78
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00		160,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	35 036,49	8 861,37	0,00	0,00	26 175,12		8 861,37
65133	Secours d'urgence	5 232,00	0,00	0,00	0,00	5 232,00		0,00
65134	Aides	8 000,00	2 511,85	0,00	0,00	5 488,15		2 511,85
6525	Frais d'humation	1 170,00	1 170,00	0,00	0,00	0,00		1 170,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 983,49	4 983,49	0,00	0,00	0,00		4 983,49
65818	Autres	650,00	194,06	0,00	0,00	455,94		194,06
65888	Autres	15 001,00	1,97	0,00	0,00	14 999,03		1,97
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		337 878,49	230 525,30	518,91	0,00	106 834,28	0,00	231 044,21
66	Charges financières	5 160,00	570,46	0,00	0,00	4 589,54		570,46
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 160,00	570,46	0,00	0,00	4 589,54		570,46
67	Charges spécifiques (4)	27 263,56	0,04	0,00	0,00	27 263,52		0,04
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 263,56	0,04	0,00	0,00	27 263,52		0,04
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 016,51	5 016,51			0,00		5 016,51
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 016,51	5 016,51			0,00		5 016,51
Total des charges financières et spécifiques		37 440,07	5 587,01	0,00	0,00	31 853,06		5 587,01

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses réelles		375 318,56	236 112,31	518,91	0,00	138 687,34	0,00	236 631,22
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 235,00	4 033,06			2 201,94		4 033,06
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 235,00	4 033,06			2 201,94		4 033,06
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		6 235,00	4 033,06			2 201,94		4 033,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RJ 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	305 869,00	306 748,13	0,00	0,00	-879,13
013	Atténuations de charges (4)	30 500,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 500,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	30 000,00	0,00	0,00	-29 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	30 000,00	0,00	0,00	-30 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	266 764,00	269 705,07	0,00	0,00	-2 941,07
7473	Participation départements	3 629,00	3 628,98	0,00	0,00	0,02
74741	Participation communes membres du GFP	255 000,00	266 076,09	0,00	0,00	-11 076,09
74748	Participation autres communes	8 135,00	0,00	0,00	0,00	8 135,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	7 605,00	7 043,06	0,00	0,00	561,94
752	Revenus des immeubles	5 800,00	4 440,44	0,00	0,00	1 359,56
75888	Autres	1 805,00	2 602,62	0,00	0,00	-797,62
Total des recettes de gestion des services		305 869,00	306 748,13	0,00	0,00	-879,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		305 869,00	306 748,13	0,00	0,00	-879,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut
Compensation

0,00
0,00

Montant net	0,00
Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	46,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	46,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5	6	7	8	9	TOTAL
		Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		46,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		46,73
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		10 880,46	221 003,35	0,00	0,00	0,00	0,00	4 747,41	0,00
011	Charges à caractère général	3 10,00	65 864,50	0,00	0,00	0,00	0,00	846,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	155 136,84	0,00	0,00	0,00	0,00	25,50	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 983,49	1,97	0,00	0,00	0,00	0,00	3 875,91	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	570,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	5 016,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	302 307,69	0,00	0,00	0,00	0,00	4 440,44	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	269 705,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 602,62	0,00	0,00	0,00	0,00	4 440,44	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		236 631,22
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		67 020,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		156 162,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 861,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		570,46
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,04
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 016,51
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		306 748,13
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		269 705,07
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 043,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
1000183666	19/06/2023	160 000,00	0,00	570,46	0,00	0,00
10002091448	10/04/2024	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billeets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		320 000,00	0,00	570,46	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Frais d'études non suivis de réalisation	3
	Frais de recherche et de développement	5
	Frais publication et d'insertion appels offres des marchés publics	5
	Logiciels bureautiques, Licences	5
	Plantations d'arbres et d'arbustes	15
	Immeubles de rapport	30
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10
	Matériel et outillage : meuleuse, petites tondeuses, débroussaillieuse, semoir, broyeur...	3
	Petit outillage électronique et informatique (scanner, onduleur...)	1
	Aménagements divers (travaux divers bâtiments)	5
	Véhicules légers (voiture berline, vélo y compris électriques...)	5
	Ordinateurs fixes et portables, accessoires, impression	5
	Tablettes ou ordinateurs	2
	Matériels de bureaux et Mobiliers	5
	Téléphone, Smartphone	1
	Four à micro-ondes, réfrigérateurs, téléviseurs, lave-linge, aspirateur...	3
	Coffre-fort	10

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		10 000,00	0,00	4 983,49	5 016,51
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'empunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		10 000,00	0,00	4 983,49	5 016,51
Créances irrécouvrables/éteintes	10/04/2024	10 000,00	0,00	4 983,49	5 016,51
Dépreciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		10 000,00	0,00	4 983,49	5 016,51
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'empunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépreciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		10 000,00	0,00	4 983,49	5 016,51

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BERNAY - BUDGET PRINCIPAL CCAS - CA - 2024

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Efficacités physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	
	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4) (5)
			Indice (8)	Euros	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-23-22 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-24 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-2* : Absence de cadre d'emplois des fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-3* : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-6* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-8* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10 : Contrat à durée déterminée sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-11 : Contrat à durée déterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, concours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
343-1 : 343-10 : Collaborateurs de cabinet.
343-12 : Collaborateurs de groupes d'études.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 95-1148 du 20 octobre 1995.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service Social et Médico-Social	Foyer Résidence Personnes Agées	20/12/2002		26270011500039		non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	EQUILIBRE BUDGETAIRE
IV	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1	
Ressources propres issues de l'exercice N-1	
Solde d'exécution 001 (A)	montant négatif si déficit (D001)
Solde des RAR (B)	montant négatif si déficit
	montant positif si excédent
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)	
Solde positif : excédent de financement	
Solde négatif : besoin de financement	
30 573,06	

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Ressources propres issues de l'exercice N-1	
Affectation au 1068 (C)	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)	Solde positif : excédent de financement
30 573,06	Solde négatif : besoin de financement
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)	
Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	
Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs	
pour la couverture de l'annuité	
30 573,06	

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Crédits		Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
ouverts/reportés (2)	(a)	(b)	(c = a + b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	6 235,00	4 079,79	0,00	4 079,79
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	6 235,00	4 079,79	0,00	4 079,79
Solde d'exécution 001 (A)	30 573,06			30 573,06
montant négatif si déficit (D001)				
montant positif si excédent (R001)				
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	30 573,06			30 573,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)				
Solde positif : annuité de la dette couverte				
Solde négatif : annuité de la dette non couverte				
34 652,85				

(1) BP+BS+DM + RAR N-1-Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 235,00	III 4 079,79
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		0,00	46,73
10222	FCTVA	0,00	46,73
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES propres internes de l'année (b) (3)		6 235,00	4 033,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 366,00	3 366,00
281838	Autre matériel informatique	177,07	176,07
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 686,00	485,14
28188	Autres immo. corporelles	6,00	5,85
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE BERNAY - BUDGET PRINCIPAL CCAS - CA - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
IV	IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE
	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)					Total	
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)					Total	
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00				
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)					Total des dépenses (mandatées) (3)					Favorables					Défavorables					Neutres					Non cotées				
A105	Subventions d'investissement versées					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A110	Autres immobilisations incorporelles					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A115	Immobilisations incorporelles en cours					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A120	Terrains					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A125	Constructions					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A130	Réseaux et installations de voirie					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A135	Réseaux divers					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A140	Installations techniques, agencements et matériel					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A150	Autres immobilisations corporelles					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A155	Immobilisations corporelles en cours					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A165	Immobilisations financières					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
A225	Opérations pour compte de tiers											0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				
TOTAL												0,00	0,00					0,00	0,00					0,00	0,00				

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)					Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables			Défavorables		Neutres		Non cotées	
A105	Subventions d'investissement versées				0,00				0,00						0,00		0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A120	Terrains				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A125	Constructions				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A130	Réseaux et installations de voirie				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A135	Réseaux divers				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A150	Autres immobilisations corporelles				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A165	Immobilisations financières				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
A225	Opérations pour compte de tiers				0,00				0,00				0,00		0,00		0,00
TOTAL					0,00				0,00				0,00		0,00		0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)			
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ;

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
IV	IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)					Non cotées	
		Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres			
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)					Non cotées	
		Favorables	Défavorables	Neutres				
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
TOTAL									
0	Services généraux		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
0-5	Fonds européens		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
1	Sécurité		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4-3	APA		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
6	Action économique		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
7	Environnement		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
8	Transports		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
TOTAL									
0	Services généraux		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
0-5	Fonds européens		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
1	Sécurité		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4-3	APA		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
6	Action économique		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
7	Environnement		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
8	Transports		0,00	0,00	0,00			0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Non cotées	
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Non cotées	
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'inscription budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études », - 2111 « Terrains nus », - 2115 « Terrains bâtis », - 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains », - 21312 « Bâtiments scolaires », - 21318 « Autres bâtiments publics », - 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics », - 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés », - 2151 « Réseaux de voirie », - 2152 « Installations de voirie », - 21821 « Matériel et transport ferroviaire », - 21828 « Autres matériels de transport », - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours », - 2313 « Constructions en cours », - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours », - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres nature de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 808,06	0,00	0,00	45 808,06
RECETTES	45 808,06	4 079,79	0,00	41 728,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	381 553,56	240 664,28	0,00	140 889,28
RECETTES	381 553,56	306 748,13	0,00	74 805,43

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE/ N°SIRET : 2627001500039

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 035,83	14 347,46	0,00	17 688,37
RECETTES	32 035,83	17 306,86	0,00	14 728,97
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	751 872,79	672 679,14	0,00	79 193,65
RECETTES	751 872,79	715 859,35	0,00	36 013,44

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	77 843,89	14 347,46	0,00	63 496,43
RECETTES	77 843,89	21 386,65	0,00	56 457,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 133 426,35	913 343,42	0,00	220 082,93
RECETTES	1 133 426,35	1 022 607,48	0,00	110 818,87

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	77 843,89	14 347,46	0,00	63 496,43
RECETTES	77 843,89	21 386,65	0,00	56 457,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 133 426,35	913 343,42	0,00	220 082,93
RECETTES	1 133 426,35	1 022 607,48	0,00	110 818,87
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 211 270,24	927 690,88	0,00	283 579,36
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 211 270,24	1 043 994,13	0,00	167 276,11

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Accusé certifié exécutoire

V – ARRETE ET SIGNATURES	Réception par le préfet : 11/04/2025
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2025

Présenté par La Présidente (1),

A BERNAY, le 09/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'Administration (2), réunie en session ordinaire

A Bernay, le 09/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'Administration (2),(3),

01 - Vagner Marie-Lyne	
02 - Feraud Sara	
03 - Wiener Guillaume	
04 - Paris Frédérique	
05 - Varangle Jérôme	
06 - Dael Camille	
07 - Bechet Sabrina	
08 - Lerat Sébastien	
09 - Didtsch Pascal	
10 - Dubuche Gérard	
11 - Fichet Thérèse	
12 - Guerand Sylvie	
13 - Genet Colette	
14 - Boulaye Guillaume	
15 - Erard Elisabeth	
16 - Magnan Nora	
17 - Mary Brigitte	

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2025, et de la publication le 11/04/2025

A Bernay, le 09/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

Marie-Lyne VAGNER



